

# Article 59: Îlot déstructuré

## Municipalité de Saint-Apollinaire

3 384 813



### Carte 162 Îlot 33090-05-B

Bâtiment potentiel : 1      Bâtiment construit : 6

Note : Lotissement possible

Caractérisation : Îlot de reconnaissance

Service :

3 384 815

4 076 934

3 384 816

3 384 820

3 383 900

3 383 833

3 383 855

3 688 438

3 383 844

33090-05-B  
Type 1

3 384 262

3 383 877

3 384 810

3 383 890

3 383 866

4 076 933

Rang Bois-Joly

3 584 684

3 384 261

### MRC de Lotbinière

Règlement numéro 211-2009  
Carte 162

Cette carte en annexe fait partie intégrante  
règlement numéro 211-2009, lequel ajoute  
ladite carte au règlement 172-2005, le  
schéma d'aménagement et de développement  
révisé (SADR).

9 septembre 2009

Authentifiée ce jour \_\_\_\_\_ 2009.

Maurice Sénécal, préfet

Daniel Patry, directeur général

Les limites des unités d'évaluation et de cadastre pour les municipalités non renouvelées sont approximatives.  
La délimitation des îlots déstructurés a donc été faite en fonction de la photographie aérienne.  
En cas de divergence, les limites de l'îlot prime sur toutes autres limites.

### Légende

- Limite municipalité
- Unité d'évaluation
- Cadastre
- Ilots déstructurés
- Limite périmètre urbain
- Isophone 55 dba
- Falaise
- Terrain 15ha et plus
- Bâtiments îlots construits
- Bâtiments îlots potentiels

3 384 835

3 384 834

1:2 000

